

CONSEIL INTERNATIONAL DES BOIS TROPICAUX

Distr. GÉNÉRALE

ITTC(XLVII)/Info.1 25 juillet 2011

FRANÇAIS Original : ANGLAIS

QUARANTE-SEPTIÈME SESSION 14-19 novembre 2011 La Antigua Guatemala (Guatemala)

NOTES D'INFORMATION GÉNÉRALE

GÉNÉRALITÉS

- 1. À l'invitation cordiale du gouvernement de la République du Guatemala, la quarante-septième session du Conseil international des bois tropicaux (CIBT) et les sessions associées de ses quatre comités se tiendront dans la ville de La Antigua Guatemala en République du Guatemala du 14 au 19 novembre 2011. On trouvera des informations succinctes sur la République du Guatemala et La Antigua Guatemala en annexe I aux présentes Notes.
- 2. La cérémonie d'ouverture de la session débutera à 10 h 00 le lundi 14 novembre 2011, au "Landivar" hall de l'hôtel Porta Antigua, 8a Calle Poniente n°1, Antigua Guatemala. La cérémonie devrait être présidée par un éminent représentant du gouvernement du Guatemala. Des ministres d'autres pays, ainsi que des dignitaires locaux seront également présents à la cérémonie d'inauguration. Les délégués devront avoir pris place dans la salle à 9 h 45 pour cette séance d'ouverture. Toutes les autres réunions des sessions du Conseil et de ses comités se tiendront également à l'hôtel Porta Antigua.

POUVOIRS

- 3. En conformité avec la décision du Conseil, les pouvoirs de toutes les délégations doivent être présentés par les autorités compétentes, soit notamment le ministère des Affaires étrangères ou la mission diplomatique accréditée dans le pays du siège de l'Organisation (Japon) ou dans le pays hôte de la Session (Guatemala). Ces pouvoirs doivent être présentés, <u>en pièce originale</u>, au directeur exécutif de l'OIBT au moins une semaine avant le début de la session. On est prié de noter que les pouvoirs envoyés par fax ou par e-mail ne seront pas acceptés.
- 4. Les personnes qui souhaitent assister aux sessions du Conseil et de ses comités en tant qu'observateurs doivent soumettre, avec le « Formulaire de demande de participation », une lettre signée du directeur exécutif de l'organisation, de l'agence ou de l'institution qu'elles représentent autorisant leur représentation aux sessions, cette lettre devant être adressée au Directeur exécutif de l'OIBT. Comme stipulé à l'article 4 du règlement intérieur et des règles de procédures du Conseil, l'admission aux sessions du Conseil ou de ses comités est soumise à l'approbation du Conseil.

INSCRIPTIONS

5. Tous les participants aux sessions sont tenus de s'inscrire. Les inscriptions seront prises devant le hall Landivar du Porta Hôtel Antigua, dans les tranches horaires suivantes :

13 novembre 2011 (dim.) 14 h 30 – 17 h 00

14 novembre 2011 (lun.) 08 h 30 – 12 h 30
15 h 30 – 17 h 00

15 novembre 2011 (mar.) 08 h 30 – 12 h 30
15 h 30 – 17 h 00

Pour les inscriptions tardives, au-delà du 15 novembre 2011, on s'adressera au bureau du Secrétariat de l'OIBT dans la salle « De la Cueva » située dans l'espace des conférences du Porta Hôtel Antigua.

6. Aux fins d'identification et de sûreté, tous les participants sont priés de porter leur badge d'identification dans toutes les réunions et toutes les réceptions officielles. Des badges de cinq couleurs différentes seront remis aux délégués lors de leur inscription :

(i) Badges blancs - Membres,

(ii) Badges jaunes - Observateurs permanents,

(iii) Badges rose - Observateurs,

(iv) Badges verts - Secrétariat de l'OIBT; et

(iv) Badges bleus - Invités autorisés.

CONDITIONS D'ENTRÉE DANS LE PAYS, VISAS EXIGÉS

- 7. Les participants sont invités à consulter le site Web du ministère des Affaires étrangères du Guatemala sur les site Internet http://www.minex.gob.gt/Visor_Pagina.aspx?PaginaID=22 (en anglais) et http://www.minex.gob.gt/Visor_Pagina.aspx?PaginaID=21 (en espagnol) pour vérifier si un visa d'entrée au Guatemala est requis de leur part pour participer à cette session du Conseil. On est prié de noter que les passeports doivent être valides pendant au moins six mois après la date d'entrée au Guatemala.
- 8. Le régime des exemptions de visa et les exigences requises pour pénétrer sur le territoire national du Guatemala ont été modifiés en fonction de l'intérêt national, des accords bilatéraux et multilatéraux et en accord avec la politique de migration au Guatemala et les politiques appliquées dans ce domaine en Amérique centrale. Les participants sont invités à consulter le site Web ci-dessus pour les dernières informations concernant les dispositions relatives aux visas d'entrée dans le pays.
- 9. Le régime des visas distingue trois catégories de pays :
 - (A) <u>Catégorie</u> « A »: pays et territoires aux ressortissants desquels sont accordées des exemptions de visa. Les titulaires de passeport de ces pays et territoires sont autorisés à entrer au Guatemala sans visa. Cette catégorie comprend notamment les pays suivants : Allemagne, Australie, Autriche, Belgique, Brésil, Canada, Danemark, Fidji, Finlande, France, Grèce, Honduras, Inde, Irlande, Italie, Japon, Luxembourg, Malaisie, Mexique, Pays-Bas, Norvège, Nouvelle-Zélande, Panama, Pologne, Portugal, Royaume-Uni, Suède, Suisse, Trinité-et-Tobago, Vanuatu, Venezuela, ainsi que les titulaires de passeports ou documents de voyage de l'Organisation des États américains (OEA), des Nations Unies et de la Commission européenne. Pour la liste complète des pays appartenant à cette catégorie, on est prié de consulter le site Web ci-dessus.
 - (B) <u>Catégorie</u> «B»: pays et territoires qui nécessitent un «visa consulaire» ou «sans consultation» (c'est à dire ne nécessitant aucune autorisation préalable du gouvernement du Guatemala). Il s'agit, par exemple des pays suivants: Bolivie*, Cambodge, Colombie*, Côte d'Ivoire, Équateur*, Gabon, Guyane*, Myanmar, Papouasie-Nouvelle-Guinée*, Pérou*, Philippines*, Suriname*, Thaïlande * et le Togo. On trouvera la liste complète des pays appartenant à cette catégorie dans le site Web ci-dessus. Toutefois, les titulaires de passeports diplomatiques, officiels et de service provenant de pays qui sont marqués d'un astérisque (*) bénéficient d'une exemption de visa.
 - (C) <u>Catégorie</u> « C » : pays et territoires qui nécessitent un « visa consulté » (c'est à dire soumis à l'approbation préalable du gouvernement du Guatemala). Figurent dans ce groupe les pays suivants : Cameroun, Chine, Congo, République démocratique du Congo, Ghana, Indonésie, Népal et Nigeria. Pour la liste complète des pays de cette catégorie, on est prié de consulter le site Web ci-dessus.
- 10. Le gouvernement du Guatemala facilitera la délivrance de «visas consulaires» ou « visas consultés » pour les participants présents à la session en provenance de pays ou territoires énumérés dans les catégories «B» ou «C» ci-dessus. Ces participants doivent remplir les

formulaires en espagnol joint à l'annexe II des présentes Notes d'information générale -« Solicitud de Visa de Visitante o Turista » (pour ceux dans la catégorie « B ») ou « Solicitud de visa Consultada de Visitante o Turista » (pour ceux de la catégorie « C »). Le formulaire de demande de visa doit être envoyé au Secrétariat de l'OIBT avec une copie numérisée (fichier PDF) de la page du passeport montrant le nom complet, le pays de délivrance, le numéro du passeport, ses dates de délivrance et d'expiration, un descriptif de l'itinéraire du voyage, et l'adresse et les coordonnées complètes du demandeur (adresse, téléphone, télécopie et adresse e-mail). Le Secrétariat de l'OIBT fera parvenir le formulaire de demande de visa et les informations pertinentes aux autorités du Guatemala qui à leur tour adresseront une lettre d'invitation au demandeur. Cette invitation comportera les coordonnées de l'ambassade ou du consulat du Guatemala où le participant doit se rendre pour recevoir son visa d'entrée au Guatemala. La délivrance du visa d'entrée peut être obtenue en une journée, si les participants se rendent dans un pays tiers où est situé l'ambassade ou le consulat du Guatemala. Le Gouvernement du Guatemala prendra les dispositions nécessaires pour que soit accordée aux participants une exonération des frais de visa ("visa de courtoisie"). Compte tenu du temps que prennent ces formalités, ce formulaire, accompagné d'une copie du passeport et d'une copie de l'itinéraire de voyage, doit être envoyé au Secrétariat de l'OIBT avant le 15 octobre 2011 au plus tard.

11. On trouvera la liste et les adresses des ambassades du Guatemala sur le site Web suivant (en espagnol seulement) :

http://www.minex.gob.gt/Directorio.aspx?ID TIPO=5

et la liste et les coordonnées des consulats honoraires du Guatemala sur le site suivant (en espagnol seulement) :

http://www.minex.gob.gt/Directorio.aspx?ID TIPO=6

12. En outre, les titulaires d'un visa d'entrée valable pour le Canada, les États Schengen et les États-Unis d'Amérique, se verront « promus » à la catégorie de visa supérieure. Par exemple : (i) un titulaire d'un passeport appartenant à la catégorie «B», pour laquelle est prévu un «visa consulaire», sera promu en catégorie "A" (exemption de visa), ou (ii) le détenteur d'un passeport de catégorie «C» qui nécessite un «visa consulté» (soit l'approbation préalable du gouvernement du Guatemala) sera promu à la catégorie "B" (correspondant à un «visa consulaire» ne requérant pas d'approbation préalable).

POUR SE RENDRE AU GUATEMALA ET À ANTIGUA GUATEMALA

- 13. Les grandes compagnies aériennes internationales desservent directement l'aéroport International Aurora (Guatemala City). Certaines compagnies aériennes offrent également des vols directs en provenance des États-Unis (Chicago, Houston, Miami et Los Angeles). En Europe, Iberia exploite un vol direct de Madrid. Des vols directs de Guatemala City sont également disponibles à partir de nombreuses villes d'Amérique latine.
- 14. Le gouvernement du Guatemala prendra les dispositions nécessaires pour accueillir les participants à leur arrivée à l'aéroport international Aurora de Guatemala. Pour bénéficier de ce service, veuillez faire en sorte que toutes les coordonnées de votre arrivée (date et heure d'arrivée, numéro et provenance du vol, etc.) figurent sur le formulaire de participation. De l'aéroport international Aurora, les participants seront transférés à La Antigua Guatemala en autocar. Le transfert de Guatemala City à La Antigua Guatemala, soit un trajet d'une heure environ, peut également être organisé de manière indépendante directement avec les hôtels, ce qui coûte ordinairement 30,00 \$ US environ.

COMMUNICATIONS

15. Toutes correspondances concernant les sessions ainsi que les formulaires de participation complets (des Membres) ou les formulaires de demande de participation (des observateurs) doivent porter l'indication « 47ème session du CIBT » et être expédiés à l'adresse suivante :

Le Directeur exécutif International Tropical Timber Organization (ITTO) International Organizations Center, 5th Floor, Pacifico-Yokohama, 1-1-1, Minato-Mirai, Nishi-ku Yokohama 220-0012, Japon

No de télécopieur : (81-45) 223-1111 No de téléphone : (81-45) 223-1110

E-mail: itto@itto.int

16. L'indicatif téléphonique international du Guatemala est le **502.** Tout courrier destiné à être transmis aux participants doit être envoyé directement à l'adresse suivante, avec notification préalable par courriel :

ITTC 47th Session (14-19 November 2011)

c / o Hôtel Porta Antigua (à l'attention de : Mme Mara Villatoro)

8a Calle Poniente n ° 1

La Antigua Guatemala, Sacatepéquez, Guatemala

No de télécopieur : (502) 7832-0807

No de téléphone : (502) 7832-2801 7832-2804
Courriel : <u>mvillatoro@portahotels.com</u>
URL http://www.portahotels.com

DOCUMENTS

- 17. Le présent document (Notes d'information générale), l'ordre du jour de la quarante-septième session du Conseil et des comités associés ainsi que certains autres documents relatifs à cette session seront disponibles sur la page d'accueil de l'OIBT. L'adresse de la page d'accueil de l'OIBT (URL) esthttp://www.itto.int.
- 18. La plupart des documents utilisés dans les séances seront disponibles sur le site Internet de l'OIBT ou auront été distribués à l'avance des sessions, par conséquent, ils <u>ne</u> seront <u>pas</u> disponibles à La Antigua Guatemala. Durant les sessions, seuls seront distribués les documents nouveaux ou révisés. Des duplicatas des autres documents pourront être mis à disposition sur demande auprès des comptoirs de distribution des documents sur le site de la conférence mais leur production peut prendre du temps. En conséquence, tous les participants sont instamment priés <u>d'apporter des jeux complets des documents qui auront été imprimés après avoir été téléchargés de la page Internet de l'OIBT et ceux qui auront été distribués à leurs gouvernements ou aux organisations préalablement aux sessions.</u>
- 19. Les documents que les participants souhaitent voir distribués durant la conférence doivent être remis au Secrétariat de l'OIBT (Monsieur E. Collins Ahadome, responsable OIBT de l'information) à l'Hôtel Porta Antigua, Antigua Guatemala, au moins 24 heures avant l'heure prévue de leur distribution, à défaut, les délégations sont invitées à en fournir trois exemplaires aux interprètes (pour l'interprétation dans les deux autres langues officielles) préalablement à l'exposé de l'orateur. Un minimum de 150 exemplaires est nécessaire pour assurer la distribution à toutes les délégations et aux représentants.

PRÉSENTATIONS AUDIO-VISUELLES

20. Les délégués qui souhaitent faire des présentations audio-visuelles à la réunion (exposés et présentations utilisant PowerPoint ou des vidéoprojecteurs, bandes vidéo, diapositives, rétroprojecteurs, etc.) sont priés de faire connaître leurs besoins au responsable OIBT de l'information <u>au plus tard le 14 octobre 2011</u>. Les délégués seront informés de la mise à disposition des équipements ainsi que des modalités de leur utilisation durant les séances.

AUTRES MANIFESTATIONS

- 21. Le gouvernement du Guatemala a l'intention d'organiser une excursion pour les délégués aux sessions, le dimanche 20 novembre 2011. Cette excursion comportera la visite d'une forêt communautaire locale et une promenade au superbe lac Atitlan, renommé pour la beauté naturelle de son site et ses villages mayas pittoresques. Les modalités de cette visite sur le terrain ainsi que l'inscription de ses participants seront proposées sur les lieux de la conférence à La Antigua Guatemala.
- 22. En l'honneur des délégués à cette session du CIBT, le gouvernement du Guatemala envisage de donner un cocktail dans la soirée du lundi 14 novembre 2011. Les détails de cette soirée ainsi que d'autres fonctions officielles seront disponibles à La Antigua Guatemala.

ACCUEIL HÔTELIER

23. Une liste des hôtels ainsi que les **délais de réservation** sont donnés ci-dessous. Les tarifs sont indiqués en dollars des États-Unis et ont été négociés pour les participants à la session. Les paiements doivent être effectués directement à l'hôtel, qui peut demander une garantie par carte de crédit. Le taux de change actuellement en vigueur (juillet 2011) est 7,79 GTQ (quetzal guatémaltèque) pour 1,00 \$ US. Toutes les chambres sont attribuées par les hôtels par ordre chronologique des demandes et <u>la responsabilité de l'OIBT n'est nullement engagée en cas de modification</u> des tarifs hôteliers ou d'absence de chambres libres.

HÔTEL PORTA ANTIGUA **** (lieu de la session)

Nombre de chambres disponibles : 75 chambres

8a Calle Poniente n ° 1 La Antigua Guatemala Sacatepéquez République du Guatemala Tél: + (502) 7832-2801 à 04 Fax: + (502) 7832-0807 http://www.portahotels.com Date limite de réservation : <u>10 octobre 2011</u> Tarifs chambre

Chambre simple \$ US 148.00

Chambre double \$ US 190,00- pour deux

personnes

Les tarifs comprennent petit déjeuner buffet et déjeuner / Wi-

Fi gratuit

Contact : Mme Mara Villatoro, Ejecutiva de Ventas E-mail : mvillatoro@portahotels.com

HÔTEL CAMINO REAL ANTIGUA ***** (10 minutes à pied du Porta Hôtel Antigua)

Nombre de chambres disponibles : 30 chambres

7 ª Calle Poniente n ° 33B La Antigua Guatemala Sacatepéquez République du Guatemala Tél : + (502) 7873-7000

http://www.caminoreal.com.gt

Tarifs chambre
Chambre simple \$ US 128,00 (nuitée seulement)

Tarif petit déjeuner NON compris / Wi-Fi gratuit

Date limite de réservation : 10 octobre 2011

Contact : Mme Macherie Quan

E-mail: macheri_quan@caminorealantigua.com.gt

N° de tél (502) 4740-9061

ITTC(XLVII)/Info.1 Page 6

HÔTEL PLAZA REAL *** (10 minutes à pied du Porta Hôtel Antigua)

Nombre de chambres disponibles : 18 chambres individuelles et 8 suites

9a Calle Poniente No.40

y salida une Ciudad Vieja Tarif chambres

No.25

La Antiqua Guatemala

Sacatepéquez

République du Guatemala

Tél: + (502) 7832-2239 à 7832-2342

http://www.hotelrealplaza.info

Date limite de réservation : 10 octobre 2011

Chambre simple \$ US 65,00

Suite \$ US 85,00

Les tarifs comprennent le petit déjeuner / Wi-Fi gratuit

Contact : Mme Cristina Ramírez

HÔTEL CASA DE LAS FUENTES *** (10 minutes à pied du Porta Hôtel Antigua)

Nombre de chambres disponibles : 25 chambres individuelles

El desengaño avenue n ° 26 de La Antigua Historical Center

Antiqua Guatemala Sacatepéquez

République du Guatemala

Tél: + (502) 7832-2312 & 7832-7316

Fax: + (502) 7832-6955

http://www.hotelcasadelasfuentes.com

Date limite de réservation : 10 octobre 2011

Tarif chambres

Chambre simple \$ US 39,00

Tarifs petit déjeuner non compris / Wi-Fi gratuit

Contact: Mme Cristina Ordoñez

24. Les délégués sont priés de remplir les formulaires de participation et de réservation hôtelière qu'ils trouveront sur le site Internet de l'OIBT (http://www.itto.int) et de les envoyer remplis à l'OIBT dès que possible et au plus tard le lundi 10 octobre 2011. L'OIBT enverra à chaque participant une confirmation de la réservation hôtelière effectuée. Cette confirmation doit être conservée par le participant comme preuve de sa réservation et être présentée à l'hôtel le cas échéant.

Annexe I

INFORMATIONS GÉNÉRALES SUR LE GUATEMALA ET LA ANTIGUA GUATEMALA

Généralités

Le Guatemala, dont le nom officiel est la République du Guatemala, qui se dénommait à l'origine Goathemala (qui signifie «terre des arbres» dans la langue maya-toltèque), est situé en Amérique centrale. Le pays est bordé au nord et à l'ouest par le Mexique, à l'est par le Belize et la mer des Caraïbes, au sud-est par le Honduras et le Salvador, et au sud-ouest par l'océan Pacifique. Le Guatemala a une superficie de 108 889 km carrés. Le Guatemala se compose essentiellement de régions montagneuses qui séparent l'ouest et l'est du pays et qui comprend le massif du volcan inactif Tajumulco, point culminant de l'Amérique centrale (4211 m). Le pays compte près de 40 volcans, dont le Santa Maria, le Santiaguito, le Pacaya et Fuego qui sont toujours actifs. Le Pacaya (2552 m) qui est l'un des plus actifs, est entré en éruption en mai 2010 en provoquant des retombées de cendres volcaniques sur la capitale Guatemala City, obligeant ainsi l'évacuation de populations.

Berceau de l'ancienne et prestigieuse civilisation maya qui a prospéré au Guatemala et dans les régions environnantes pendant le premier millénaire de l'ère chrétienne, le Guatemala a été conquis par les conquistadors espagnols en 1524, le pays étant demeuré une colonie jusqu'à son indépendance de l'Espagne intervenue le 15 Septembre 1821. Administrativement, le pays est divisé en 22 départements dont chacun possède sa capitale.

Le Guatemala compte une population d'environ 13,8 millions d'âmes dont environ 60 % sont d'origine métisse maya et espagnole (les «ladinos») et le reste d'origine purement maya. La capitale du pays, Guatemala City, qui compte environ 1,2 million d'habitants est située dans la région de moyenne montagne, son altitude étant de 1478 m.



La Antigua Guatemala, située à 45 km à l'ouest de la capitale de Guatemala City, jouit d'un cadre magnifique dans une vallée de la région centrale des hauts plateaux, nichée entre trois volcans : Agua (3766 mètres), Fuego (3763 mètres) et Acatenango (3 976 mètres). Cette capitale coloniale espagnole fut fondée le 10 Mars 1543 et baptisée ce jour-là « La muy Noble y muy Leal Ciudad de Santiago de los Caballeros de Goathemala ».

Antigua fut jadis un épicentre du pouvoir en Amérique centrale, et au cours du 17ème siècle de grandes dépenses furent consacrées à l'élaboration de la magnifique architecture de la ville qui

pendant plus de 200 ans a ainsi servi de siège au gouverneur militaire de la colonie du Guatemala. À son apogée, Antigua comptait plus de 38 églises dont une cathédrale. Elle ne cessait cependant de subir des dommages considérables infligés par les tremblements de terre, les inondations et les incendies, jusqu'à ce que le grand séisme du 29 Juillet 1773 détruisît la ville. En 1776, Antigua perdit son statut et la capitale fut transférée à proximité de la vallée de la Ermita où Guatemala City est aujourd'hui située.

La Antigua Guatemala (qui signifie "Le vieux Guatemala») est ainsi nommée pour la distinguer de l'actuelle Guatemala city; la ville compte une population de 50 000 âmes environ et a conservé de nombreux édifices historiques avec des rues pavées. Étant l'une des villes les mieux conservées d'Amérique latine, avec ses vieilles églises et son architecture du style néobaroque espagnol d'une grande pureté, Antigua Guatemala a été sélectionnée comme site du patrimoine mondial de l'UNESCO.

Météo

La saison des pluies (appelée *«invierno»* ou hiver) se prolonge de la mi-mai à mi-octobre, même si durant cette période, il ne pleut pas tous les jours. La saison sèche (appelée *«verano»* ou été) dure de novembre à avril environ. En novembre, et du fait de la situation d'Antigua Guatemala en zone de montagne, comme dans le cas de Guatemala city, les températures sont douces en journée (25 °C environ) et un peu plus fraîches en soirée et durant la nuit (14 °C environ).

Langue

L'espagnol est la langue officielle du pays, tandis qu'environ 23 dialectes autochtones sont parlés par la population maya.

Fuseau horaire

Le fuseau horaire du Guatemala compte six heures de retard sur celui de Greenwich et deux heures sur celui de New-York. Quand il est midi au Guatemala, il est 18 h 00 à Londres (du même jour) et 3 h 00 à Tokyo (du lendemain). Le Guatemala n'applique pas d'heure d'été.

Électricité

La norme est de 110 volts/60 cycles. Les prises électriques comportent 2 broches plates (semblables à celles des États-Unis).

Banques / Change d'argent / Cartes de crédit

La monnaie du Guatemala est le quetzal (abrévié en « Q » ou « GTQ »), nommé d'après l'oiseau coloré qui symbolise la nation. Le quetzal est divisé en 100 centavos et les pièces existent en Q. 0;01; Q.0,05; Q.0,10; Q.0,25; Q.0,50 et Q.1,00. Les billets existent en Q.1,00; Q. 5,00; Q.10,00; Q.50,00 et Q.100,00.

Le dollar des États-Unis est généralement accepté (au taux de 1 dollars US = 7,79 Q. ou parfois un peu moins), et les banques et les établissements de change autorisés pratiquent aussi le change de devises en monnaie nationale (quetzal). Les cartes de crédit sont honorées dans la plupart des hôtels.

Pourboire

Généralement, un pourboire de 10 % constitue la norme, si le service n'ont pas été compris dans la note. Les pourboires attendus des porteurs, grooms et femmes de chambre sont de 1 \$ ou 2 \$ US ou 10 quetzals. En général, il est utile d'avoir du change en quetzal sur soi.

Communications

On peut appeler (numérotation directe) et envoyer des télécopies partout dans le monde de La Antigua Guatemala depuis son hôtel ou son bureau. Des cartes SIM d'un prix abordable sont proposées par les sociétés de téléphonie locale dont Tigo, Telgua (claro) ou Telefónica (Movistar). Il est possible d'acheter des cartes téléphoniques prépayées à des points de vente dans toute la ville.

L'accès à Internet est disponible partout à Antigua Guatemala en particulier dans les hôtels (se renseigner au *business center* de son hôtel). La salle de conférence de l'hôtel Porta Antigua dispose de bornes Wifi d'accès gratuit et le signal est diffusé dans tout l'hôtel gratuitement pour la clientèle.

VISAS REQUIS DES RESSORTISSANTS DES PAYS INVITÉS À LA SESSION

MEMBRES PRODUCTEURS ET MEMBRES POTENTIELS

AFRIQUE	
Cameroun	Catégorie "C" (consulté)
Congo	Catégorie "C" (consulté)
Côte d'Ivoire	Catégorie "B" (consulaire / sans consultation)
Gabon	Catégorie "B" (consulaire / sans consultation)
Ghana	Catégorie "C" (consulté)
Liberia	Catégorie "C" (consulté)
Madagascar	Catégorie "A" (exemption de visa)
Mali Nigeria	Catégorie "C" (consulté) Catégorie "C" (consulté)
Rép. Dém. du Congo	Catégorie "C" (consulté)
République Centrafricaine	Catégorie "B" (consulaire / sans consultation)
Togo	Catégorie "B" (consulaire / sans consultation)
1090	Categorie D (consulation / sans consultation)
ASIE & PACIFIQUE	
Cambodge	Catégorie "B" (consulaire / sans consultation)
Fidji	Catégorie "A" (exemption de visa)
Inde	Catégorie "A" (exemption de visa)
Indonésie	Catégorie "C" (consulté)
Malaisie	Catégorie "A" (exemption de visa)
Myanmar	Catégorie "B" (consulaire / sans consultation)
Papouasie-Nlle-Guinée	- Ordinaire : Catégorie "B" (consulaire / sans consultation)
- PP diplomatique/officiel : Catégor	
Philippines	- Ordinaire : Catégorie "B" (consulaire / sans consultation)
- PP diplomatique/officiel : Catégor	
Thailande PP diplomatique/officiel : Catégor	- Ordinaire : Catégorie "B" (consulaire / sans consultation)
Vanuatu	Catégorie "A" (exemption de visa)
variation	dategorie // (exemption de visa)
AMERIQUE LATINE	
Bolivie	- Ordinaire : Catégorie "B" (consulaire / sans consultation)
 PP diplomatique/officiel : Catégor 	
Brésil	Catégorie "A" (exemption de visa)
Colombie	- Ordinaire : Catégorie "B" (consulaire / sans consultation)
- PP diplomatique/officiel : Catégor	
Équateur	- Ordinaire : Catégorie "B" (consulaire / sans consultation)
- PP diplomatique/officiel : Catégor	
Guyana	
- PP diplomatique/officiel : Catégor	,
Honduras	Catégorie "A" (exemption de visa) Catégorie "A" (exemption de visa)
Mexique Panama	Catégorie "A" (exemption de visa)
Paraguay	Catégorie "A" (exemption de visa)
Pérou	- Ordinaire : Catégorie "B" (consulaire / sans consultation)
- PP diplomatique/officiel : Catégor	
Suriname	- Ordinaire : Catégorie "B" (consulaire / sans consultation)
- PP diplomatique/officiel : Catégor	
Trinité-et-Tobago	Catégorie "A" (exemption de visa)
Venezuela	Catégorie "A" (exemption de visa)

MEMBRES CONSOMMATEURS ET MEMBRES POTENTIELS

AustralieCanadaChine Égypte	Catégorie "A" (exemption de visa) Catégorie "A" (exemption de visa) Catégorie "C" (consulté) Catégorie "A" (exemption de visa)
UNION EUROPÉENNE	
Allemagne	Catégorie "A" (exemption de visa)
Autriche	Catégorie "A" (exemption de visa)
Belgique / Luxembourg	Catégorie "A" (exemption de visa)
Bulgarie	Catégorie "A" (exemption de visa)
Chypre	Catégorie "A" (exemption de visa)
Danemark	Catégorie "A" (exemption de visa)
Espagne	Catégorie "A" (exemption de visa)
Estonie	Catégorie "A" (exemption de visa)
Finlande	Catégorie "A" (exemption de visa)
France	Catégorie "A" (exemption de visa)
Grèce	Catégorie "A" (exemption de visa)
Hongrie	Catégorie "A" (exemption de visa)
Irlande	Catégorie "A" (exemption de visa)
Italie	Catégorie "A" (exemption de visa)
Lettonie	Catégorie "A" (exemption de visa)
Lituanie	Catégorie "A" (exemption de visa)
Malte	Catégorie "A" (exemption de visa)
Pays-Bas	Catégorie "A" (exemption de visa)
Pologne	Catégorie "A" (exemption de visa)
Portugal	Catégorie "A" (exemption de visa)
République tchèque	Catégorie "A" (exemption de visa)
Roumanie	Catégorie "A" (exemption de visa)
Royaume Uni	Catégorie "A" (exemption de visa)
Slovaquie	Catégorie "A" (exemption de visa)
Slovénie	Catégorie "A" (exemption de visa)
Suède	Catégorie "A" (exemption de visa)
États-Unis d'Amérique	Catégorie "A" (exemption de visa)
Japon	Catégorie "A" (exemption de visa)
Népal	Catégorie "C" (consulté)
Norvège	Catégorie "A" (exemption de visa)
Nouvelle-Zélande	Catégorie "A" (exemption de visa)
République de Corée	Catégorie "A" (exemption de visa)
Suisse	Catégorie "A" (exemption de visa)
	categorie it (oxomption de vida)

Notes importantes :

Pour les demandes de visa, veuillez procéder de la façon suivante :

- (1) Imprimer et remplir les formulaires joints en **espagnol** :
 - Catégorie "B" (visa consulaire) : formulaire "Solicitud de Visa de Visitante o Turista"
 - Catégorie "C" (visa « consulté ») : formulaire "Solicitud de Visa Consultada de Visitante o Turista"
- (2) Télécharger les formulaires :

Catégorie "B" (visa consulaire)

http://www.minex.gob.gt/ADMINPORTAL/Data/DOC/20100520141626359Formulario_visa.doc Catégorie "C" (visa « consulté »)

http://www.migracion.gob.gt/es/images/stories/10noresvisoturf.pdf

(Veuillez utiliser la première page seulement)

Tout passeport doit être en période de validité pendant six (6) mois au moins à compter de la date d'arrivée au Guatemala.

SOLICITUD DE VISA DE VISITANTE O TURISTA Ministerio de Relaciones Exteriores Guatemala C. A.

Este formulario debe ser llenado en su totalidad.

Cualquier	falsa declaración	o la presentación	de documentos falso	s, inhabilitan a	I declarante	a <mark>obten</mark> er
la visa pa	ra Guatemala.					

la visa para Guatemala.	
a) Nombre y Apellidos:	
b) Lugar y fecha de nacimiento:	
c) Nacionalidad:	d) Profesión u oficio
e) Estado civil:	_ f) Sexo: M F
g) Dirección de su residencia:	J
h) Teléfono particular:	Tel. celular: DNI:
i) Número de pasaporte	Fecha de expedición: Vence:
a) Nombre de la empresa en la que labora:	
b) Puesto que ocupa:	
c) Salario e ingresos mensuales:	
e) Teléfono de trabajo:	Anexo:
f) correo electrónico:	@
a) Dirección prevista en Guatemala:	
b) Tiene familiares o amigos en Guatemala:	SI NO
(indique parentesco y qué ocupación tiene)_	
	ar Guatemala:
d) Fecha prevista para visitar Guatemala: _	
e) Cuánto tiempo pretende estar en el país:	
f) Ha visitado Guatemala anteriormente: SI	
a) Oué atras paísas ha visitado	(indique fecha y motivo)
g) Que otros países na visitado	
Firma del interesado:	, de de 2011 (ciudad)
	, de de 2011 (ciudad) Intercambio empresarial
EXCLUSIVO USO CONSULAR:	(ciudad)
EXCLUSIVO USO CONSULAR: Asistencia recíproca Cooperación Guatemala A mi juicio el interesado proporcionó la	(ciudad) Intercambio empresarial Presencia en eventos información suficiente para: sitante / turista: simple / múltiple
EXCLUSIVO USO CONSULAR: Asistencia recíproca Cooperación Guatemala A mi juicio el interesado proporcionó la otorgarle una visa de vis	(ciudad) Intercambio empresarial Presencia en eventos información suficiente para: sitante / turista: simple / múltiple sa.
EXCLUSIVO USO CONSULAR: Asistencia recíproca Cooperación Guatemala A mi juicio el interesado proporcionó la otorgarle una visa de vis denegar la solicitud de vi	(ciudad) Intercambio empresarial Presencia en eventos información suficiente para: sitante / turista: simple / múltiple sa.
EXCLUSIVO USO CONSULAR: Asistencia recíproca Cooperación Guatemala A mi juicio el interesado proporcionó la otorgarle una visa de vis denegar la solicitud de vi	(ciudad) Intercambio empresarial Presencia en eventos información suficiente para: sitante / turista: simple / múltiple sa.
EXCLUSIVO USO CONSULAR: Asistencia recíproca Cooperación Guatemala A mi juicio el interesado proporcionó la otorgarle una visa de vis denegar la solicitud de vi	(ciudad) Intercambio empresarial Presencia en eventos información suficiente para: sitante / turista: simple / múltiple sa.
EXCLUSIVO USO CONSULAR: Asistencia recíproca Cooperación Guatemala A mi juicio el interesado proporcionó la otorgarle una visa de vis denegar la solicitud de vi	(ciudad) Intercambio empresarial Presencia en eventos información suficiente para: sitante / turista: simple / múltiple sa.
EXCLUSIVO USO CONSULAR: Asistencia recíproca Cooperación Guatemala A mi juicio el interesado proporcionó la otorgarle una visa de vis denegar la solicitud de vi	(ciudad) Intercambio empresarial Presencia en eventos información suficiente para: sitante / turista: simple / múltiple sa.
EXCLUSIVO USO CONSULAR: Asistencia recíproca Cooperación Guatemala A mi juicio el interesado proporcionó la otorgarle una visa de vis denegar la solicitud de vi	(ciudad) Intercambio empresarial Presencia en eventos información suficiente para: sitante / turista: simple / múltiple sa.
EXCLUSIVO USO CONSULAR: Asistencia recíproca Cooperación Guatemala A mi juicio el interesado proporcionó la otorgarle una visa de vis denegar la solicitud de vi	(ciudad) Intercambio empresarial Presencia en eventos información suficiente para: sitante / turista: simple / múltiple sa.

DEMANDE DE VISA DE VISITEUR OU TOURISTE Ministère des Relations Extérieures Guatemala C. A.

Visa No.: Código : Valida por: Fecha:
--

Le présent formulaire doit être rempli en totalité.

Toute fausse déclaration ou	u toute présentation	n de faux d	locuments a po	ur effet de	priver	l'intéressé de
son droit d'obtenir au visa	pour le Guatemala.					

	tation de faux documents à pour effet de priver l'intéresse de
son droit d'obtenir au visa pour le Guaten	
a) Nom et prénom :	
b) Lieu et date de naissance :	
c) Nationalité :	d) Profession ou fonction
e) Situation de famille	f) Sexe: M F
h) N° de téléphone	Tél mobile : DNI :
	Date d'émission :Date d'expiration:
i) Numero de passeport	Date d emission Date d expiration.
a) Nom de la société	
b) Poste occupé :	
c) Salaire et primes annuels	
d) Adresse du lieu de travail	D. I. I. I. I. I.
e) Téléphone au lieu de travail	Poste teleph.:
f) Courrier électronique	@
a) Adresse du séjour au Guatemala:	
b) Parents ou amis au Guatemala: OUI	NON
(indiguer le lien de parenté)	
c) Exposer la raison du séjour au Guatemal	a:
d) Data právuja da la visita au Custamala.	
e) Durée envisagée du séjour dans le pays	
f) Visite antérieure au Guatemala OIII	NON
1) Visite differioure du Sactornaia Co.	(indiquer la date et le motif)
g) Quels autres pays avez-vous visité ?	(malquer la date et le motil)
g) Quels duties pays avez vous visite	70
g) Quois duties pays avez vous visite :	80
g) daois daties pays avez veas visite	,20
Date de l'intéressé	, de de 2011
Date de l'intéressé	, de de 2011 (ville)
	, de de 2011 (ville)
Date de l'intéresséCADRE RÉSERVÉ AUX SERVICES CO	, de de 2011 ONSULAIRES
Date de l'intéressé	, de de 2011 (ville)
Date de l'intéressé CADRE RÉSERVÉ AUX SERVICES CO Assistance réciproque	, de de 2011 (ville) DNSULAIRES Echanges interentreprises
Date de l'intéresséCADRE RÉSERVÉ AUX SERVICES CO	, de de 2011 ONSULAIRES
Date de l'intéressé CADRE RÉSERVÉ AUX SERVICES CO Assistance réciproque Coopération Guatemala	, de de 2011 (ville) ONSULAIRES Echanges interentreprises Participation à une conférence
Date de l'intéressé CADRE RÉSERVÉ AUX SERVICES CO Assistance réciproque Coopération Guatemala J'estime que l'intéressé a produit des r	, de de 2011 (ville) DNSULAIRES Echanges interentreprises Participation à une conférence renseignements suffisants / insuffisants pour:
Date de l'intéressé CADRE RÉSERVÉ AUX SERVICES CO Assistance réciproque Coopération Guatemala J'estime que l'intéressé a produit des r	
Date de l'intéressé CADRE RÉSERVÉ AUX SERVICES CO Assistance réciproque Coopération Guatemala J'estime que l'intéressé a produit des r	
Date de l'intéressé CADRE RÉSERVÉ AUX SERVICES CO Assistance réciproque Coopération Guatemala J'estime que l'intéressé a produit des r	
CADRE RÉSERVÉ AUX SERVICES CO Assistance réciproque Coopération Guatemala J'estime que l'intéressé a produit des r lui octroyer un visa de v lui refuser sa demande	
CADRE RÉSERVÉ AUX SERVICES CO Assistance réciproque Coopération Guatemala J'estime que l'intéressé a produit des r lui octroyer un visa de v lui refuser sa demande	
CADRE RÉSERVÉ AUX SERVICES CO Assistance réciproque Coopération Guatemala J'estime que l'intéressé a produit des r lui octroyer un visa de v lui refuser sa demande	
CADRE RÉSERVÉ AUX SERVICES CO Assistance réciproque Coopération Guatemala J'estime que l'intéressé a produit des r lui octroyer un visa de v lui refuser sa demande	
CADRE RÉSERVÉ AUX SERVICES CO Assistance réciproque Coopération Guatemala J'estime que l'intéressé a produit des r lui octroyer un visa de v lui refuser sa demande	
CADRE RÉSERVÉ AUX SERVICES CO Assistance réciproque Coopération Guatemala J'estime que l'intéressé a produit des r lui octroyer un visa de v lui refuser sa demande	
CADRE RÉSERVÉ AUX SERVICES CO Assistance réciproque Coopération Guatemala J'estime que l'intéressé a produit des r lui octroyer un visa de v lui refuser sa demande	
CADRE RÉSERVÉ AUX SERVICES CO Assistance réciproque Coopération Guatemala J'estime que l'intéressé a produit des r lui octroyer un visa de v lui refuser sa demande	
CADRE RÉSERVÉ AUX SERVICES CO Assistance réciproque Coopération Guatemala J'estime que l'intéressé a produit des r lui octroyer un visa de v lui refuser sa demande	
CADRE RÉSERVÉ AUX SERVICES CO Assistance réciproque Coopération Guatemala J'estime que l'intéressé a produit des r lui octroyer un visa de v lui refuser sa demande	
CADRE RÉSERVÉ AUX SERVICES CO Assistance réciproque Coopération Guatemala J'estime que l'intéressé a produit des r lui octroyer un visa de v lui refuser sa demande	



Ministerio de Gobernación de Guatemala Dirección General de Migración SOLICITUD DE VISA CONSULTADA DE VISITANTE O TURISTA

1	Nombres y apellidos completos del extranjero
2	Lugar de nacimiento
3	Fecha de nacimiento Día
5	Nombre del padre
6	Nombre de la madre
7	Nacionalidad
8	Profesion u oficio
9	Salario e ingreso mensual
10	Estado civil
11	Numero de Pasaporte
12	Lugar de Expedición de pasaporte
13	Fecha de vencimiento del pasaporte Día / Mes / Año / No / Mes / Año
14	Dirección prevista en Guatemala
	DEL GARANTE:
1	Nombre del Garante (Persona Individual o persona jurídica)
2	Dirección para recibir notificaciones y Citaciones
3	Numero de teléfono
4	Profesión u oficio
5	Numero de foy
	Numero de fax Corres electrónico
6	Correo electrónico
7	Nombre de la Empresa: (Persona individual o persona jurídica)
8	Patente de comercio o sociedad Numero folio libro
	Catagoría
	Categoría
9	Nombre de la persona que recoge la visa en su consulado
10	Lugar de visado
11	
11	Motivo de la visita: POR UNIFICACION FAMILIAR TURISTA TECNICO INVERSIONISTA NEGOCIOS
	Firma del garante:

Ministère de la Gouvernance du Guatemala Direction Générale de Migration DEMANDE DE VISA CONSULTÉ DE VISITEUR OU DE TOURISTE FORMULAIRE DE DEMANDE

1.	Noms et prénoms	complets de l'o	étranger				
2.	Lieu de naissance	:					
3.	Date de naissance	e Jour	/ Mois / Année		4.	Sexe:	
5.	Nom du père						ENER
6.	Nom de la mère						
7.	Nationalité					<	
8.	Profession ou fond	ctions				11/	
9.	Salaire et primes i	mensuels			C		
10.	Situation de famill	е			4)	
11.	Numéro du passe	port			G_{\wedge}		
12.	Lieu de délivrance	du passeport			-		
13.	Date d'expiration	du passeport	Jour / Mois /	/ 1 \/			
14.	Adresse prévue a	u Guatemala	05				
	LE GARANT		,0				
1.	Nom du garant (P	ersonne physic	que ou juridique)			
2.	Adresse où envoyer les avis et convocations						
3.	Numéro de téléphone						
4.	Profession ou fond	ctions					
5.	Numéro de fax	Na					
6.	Courrier électronic	que					
7.	Nom de la société	: (Personne pl	nysique ou jurid	ique			
8.	Numéro de registr	e du commerc	e Nun	néro	Folio		Livre
	4					Catégo	rie
9.	Nom de la person	ne qui retirera	e visa au consu	ulat			
10.	Lieu de la visite						
11.	Motif de la visite						
7	Réunion de famille	Tourisme	Technique	Investis	sseur	Comme	erce
		0:	ature du Carant				